

CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS ET PERFORMANCE DES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES CATHOLIQUES DE L'ARCHIDIOCESE DE LOME

DJADOU Ablam

*Institut Supérieur Don Bosco (Lomé),
djadouablam17@gmail.com*

SENAYAH Kossi Eli

*Institut National des Sciences de l'Education (INSE) /
Université de Lomé
eligil@live.fr*

BAGAN Dègnon

*Institut National des Sciences de l'Education (INSE) /
Université de Lomé
beugene7@yahoo.fr*

Résumé

L'arrivée des missionnaires catholiques au Togo en 1892, a été l'origine de la création de beaucoup d'écoles primaires catholiques. Cependant, après plus d'un siècle, des difficultés liées aux conditions de vie et de travail des enseignants se posent avec acuité. Les enseignants à travers des grèves répétées, ne cessent de revendiquer leurs droits en insistant sur l'amélioration de leurs conditions de travail et les questions liées aux assurances et aux mutations. Or, on enregistre, chaque année, un bon résultat des élèves présentés au CEPD. Le présent travail se propose d'identifier les facteurs qui expliquent la performance des élèves des écoles catholiques malgré que les conditions de travail des enseignants ne soient pas idéales. Les résultats issus des enquêtes montrent que la performance des écoles primaires catholiques est liée à la formation pédagogique des enseignants, à l'animation de classe et à l'organisation de l'enseignement catholique.

Mots clés : *Ecole primaire, enseignement catholique, conditions d'enseignement, performance des élèves, Togo.*

Abstract

The arrival of Catholic missionaries in Togo in 1892 was the origin of the creation of many Catholic primary schools. However, after more than a century, difficulties related to the living and working conditions of teachers are acute. Teachers through repeated strikes, continue to claim their rights by insisting on the improvement of their working conditions and on issues related to insurance and transfers. However, each year, we record a good result of the pupils presented to the EDPS. This work aims to identify the factors that explain the performance of students in Catholic schools despite the working conditions of teachers who are not ideal. The results from the surveys showed that the performance of Catholic primary schools is linked to the pedagogical training of teachers, class animation and the organization of Catholic education.

Keywords: *Primary school, Catholic education, teaching conditions, student performance, Togo.*

Introduction

L'appréciation des conditions d'enseignement est un sujet incontournable dans l'analyse des systèmes éducatifs, car les performances et la qualité des produits en dépendent. Le système éducatif togolais, de par son organisation décrite dans le plan sectoriel de l'éducation (PSE 2020-2030), dispose de trois ordres d'enseignement à savoir : enseignement public, enseignement privé laïc et enseignement confessionnel. Cette étude porte essentiellement sur l'enseignement catholique au Togo qui fait partie de l'ordre confessionnel.

Au Togo, comme dans plusieurs pays en Afrique au Sud du Sahara, les missionnaires catholiques sont à l'origine de la fondation de plusieurs écoles primaires. En 1892, les missionnaires catholiques sont arrivés au Togo, et selon la recherche menée par M'gboouna (2002), ils ont décidé au lendemain de leur arrivée, avec l'accord d'un notable de Lomé, Octaviano Olympio, d'ouvrir une école catholique. Le but poursuivi par ces missionnaires est non seulement d'instruire les

Togolais en leur apprenant à lire, à écrire et à calculer, mais aussi de leur faire connaître Dieu. Ce que plus tard, en 1965, le document du Concile Vatican II (1963) va rendre clair, en exigeant des églises particulières de promouvoir dans toutes les écoles catholiques, une éducation morale et religieuse, afin que ceux qui sortent de ces écoles soient utiles en tout point pour la société.

En ne considérant que l'Archidiocèse de Lomé, lequel fait partie des sept diocèses du Togo, nous enregistrons au cours de l'année académique 2019-2020, 114 écoles réparties dans 19 secteurs pédagogiques. En ces dernières décennies, les enseignants qui travaillent dans ces écoles revendiquent de plus en plus leurs droits, en insistant sur l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. S'ajoutent à cela, les conditions liées aux assurances, aux risques professionnels, aux affectations ou à des nominations aux postes clés du service éducatif qu'offre la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique de Lomé (DDEC-L) à tous les acteurs de l'éducation, principalement à l'enseignant. C'est ce qui explique, au cours des dix années scolaires écoulées et en particulier en 2018-2019, la multiplication des mouvements de grèves, des réclamations intempestives en vue de donner une chance à l'enseignant du primaire catholique de s'épanouir. En 2007, l'UNESCO/PNUD, dans le message conjoint, à l'occasion de la journée mondiale des enseignants, souligne que la dévalorisation des enseignants, la faiblesse de leurs rémunérations, la médiocrité des conditions d'enseignement et d'apprentissage, le manque de plan de carrière ou de formation professionnelle adéquate, peuvent être à l'origine des mécontentements des enseignants, lesquels en retour seront poussés à abandonner la profession enseignante. Le concours de recrutement lancé par l'État togolais en 2018 a secoué véritablement la DDEC-L et a laissé entrevoir la volonté des enseignants du primaire catholique de quitter l'enseignement catholique et de chercher mieux ailleurs. Depuis

2015, le processus d'intégration des enseignants sur le budget de l'État est suspendu. Ceci explique en partie la longue liste des enseignants volontaires et la situation anormale que vivent les enseignants en voie d'intégration (les 1045 ou les EVI). En outre, les titulaires, c'est-à-dire les enseignants qui sont totalement pris en charge par l'État, montrent eux-aussi partiellement leur insatisfaction face au traitement dont ils font l'objet. Les enseignants du primaire catholique tentent de comparer leurs conditions de vie et de travail à celles des enseignants du secteur public. En effet, ils trouvent plus ou moins meilleures leurs conditions de vie et de travail.

Des entretiens qui ont eu lieu lors de nos visites d'école et de classe nous ont fait découvrir les mécontentements, le désaccord de la plupart des enseignants face à leurs conditions de travail. Sur cinq enseignants interrogés dans chacune des écoles de la zone Sud/C, trois ne cessent d'évoquer leurs conditions de vie et de travail. Pour eux, l'enseignant catholique du primaire ne trouve pas de satisfaction dans l'exercice de son travail ; et par ricochet, il n'y a pas d'engouement dans la profession enseignante. C'est ce qui apparaît dans l'exercice des fonctions administratives et pédagogiques dans ces différentes écoles : le contrôle des présences des élèves se fait de façon sporadique (par moment, il se fait les matins et de rare fois les après-midis) ; la mise à jour des cahiers, tels que le registre d'appel, le journal de classe est partiellement ou pas du tout faite. Le contrôle du cahier de roulement et les fiches des cours laissent entrevoir de la part des enseignants une absence du sérieux au travail. Notre enquête exploratoire dans les écoles de la circonscription du secteur Aéroport, a révélé l'insuffisance des matériels didactiques et la difficulté de la mise en œuvre de l'Approche par compétence. Cependant, le réel souci des enseignants du primaire catholique réside ailleurs ; les enseignants ne tardent pas à le situer au niveau du traitement salarial. Autrement dit, la question du traitement salarial des enseignants semble alors

expliquer l'origine ou mieux encore la source de leurs plaintes ou de leurs mécontentements, de leurs insatisfactions face au métier d'enseignant. À ce réel problème s'ajoutent les problèmes d'intégration, d'avancement et de promotion, de la sécurité de l'emploi, de la sécurité sociale. Les propos recueillis lors des entretiens de groupe d'enseignants stipulent que le métier d'enseignant dans le secteur confessionnel catholique ne suscite pas d'engouement. L'avenir se voit hypothéqué, disaient ces enseignants. Dans l'exercice de ce métier, les primes de rentrée et de bibliothèques sont pratiquement inexistantes. Et de ce fait, les enseignants sont insatisfaits et par ricochet, se plaignent de leurs conditions de vie et de travail. Or, comme le disait Barry (2011), la plainte est un facteur important de démotivation chez les enseignants. Évidemment, lors des visites de classe dans les écoles, les enseignants semblent ne pas être gais. En outre, les conditions dans lesquelles travaillent les enseignants sont parfois indésirables du fait que les bâtiments scolaires de certaines écoles ne sont jamais rénovés depuis leur construction. Ils sont restés dans un état de précarité. L'image de ces salles de classe ne présente pas un décor séduisant, et laisse transparaître le manque d'entretien des bâtiments scolaires. Or, selon l'UNESCO (1967), les bâtiments scolaires devraient donner des garanties de sécurité, être agréables par leur conception d'ensemble et aménagés de manière fonctionnelle ; ce qui éviterait aux élèves et aux enseignants de courir des risques liés à la santé et à la sécurité.

Il ressort de ce qui précède que les conditions de travail des enseignants du primaire catholique de l'Archidiocèse de Lomé, suscitent un mécontentement de la part des enseignants et entraînent en quelque sorte le manque d'engouement des enseignants ou encore le manque de motivation de leur part. Malgré cette situation, les données statistiques obtenues auprès du Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire (MEPS) et auprès de la Direction Nationale de l'Enseignement

Catholique (DNEC), ont montré que les résultats au CEPD sont satisfaisants et par conséquent, la DDEC-L possède des écoles performantes. En se référant à l'année académique 2018-2019, les écoles de tous ordres totalisent sur les 41806 élèves présentés au CEPD, 36441 élèves admis ; alors que les écoles catholiques enregistrent 2558 admis sur 2814 élèves présentés. Cette réalité a conduit à la formulation d'une question fondamentale sur laquelle a porté notre recherche : qu'est-ce qui explique la performance des élèves de l'école catholique de l'archidiocèse de Lomé au CEPD, alors que les conditions de travail des enseignants ne sont pas idéales ? Elle a conduit aussi à la formulation d'une hypothèse générale, selon laquelle la réussite des élèves de l'école primaire catholique de l'Archidiocèse de Lomé au CEPD s'explique par les interactions élèves-enseignant, élèves-établissement et élèves-classe. Cette hypothèse a servi de base pour mener à bout les recherches qui conviennent en matière de performance des élèves en tenant compte des conditions de travail des enseignants.

Plusieurs auteurs ont mené des recherches sur les conditions des enseignants et de la performance ou de la réussite des élèves. Il s'agit des auteurs tels que Basambombo Kabeya (2011), Elicell (2010), Kantabaze (2010), Ndiaye (2008), Barahimduka (2006), Anderson (2004), et Bressoux (2004), et Duru-Bellat (2003). Déjà en 1970, Jean Auvinet formulait l'hypothèse que la réussite scolaire pouvait trouver ses conditions dans le milieu scolaire en tant qu'institution perçue comme cadre organique, administratif et humain de la progression scolaire au cycle élémentaire. Ce qui suppose, selon Auvinet, que l'école exerce une influence réelle, mais difficile à préciser, sur la réussite scolaire. Cette influence peut être liée à des facteurs principaux que sont le cours que fréquente l'élève, l'organisation pédagogique, l'effectif, la continuité de l'enseignement, la coéducation et l'expérience professionnelle des enseignants (Delchet, 1970). En 1982, Zazzo montrait dans une étude que les élèves de la classe de CM2 ont

mis l'accent sur les qualités pédagogiques de l'enseignant et l'adéquation entre les partenaires que sont l'enseignant et l'élève (chacun d'eux jouant bien son rôle) comme facteurs scolaires de réussite. Dans l'ensemble, des facteurs-clés de réussite au primaire existent et sont liés tant à la classe qu'à l'école (Lefebvre, 2003). Par rapport à la classe, ces facteurs sont les perceptions et les attitudes des enseignants et enseignantes ; les choix pédagogiques, notamment la pédagogie de la coopération ; la qualité de l'enseignement. Par rapport à l'école, il y a la direction et le leadership ; les services intrascolaires ; le développement professionnel.

Malgré ces nombreuses recherches, et surtout celles qui sont menées dans la perspective de déterminer les facteurs explicatifs des performances des apprenants, tel que cela est développé par Eliccel (2010), Valentina et Martina (2016), il reste à faire, s'agissant des écoles primaires catholiques en Afrique subsaharienne et de façon spécifique au Togo. Ainsi, la présente étude veut s'appesantir sur la particularité des écoles primaires catholiques de l'Archidiocèse de Lomé pour expliquer la performance des élèves malgré les conditions difficiles de travail des enseignants.

Il est principalement question, dans cette recherche, d'identifier les facteurs qui expliquent la performance de l'Enseignement catholique (EC) malgré les conditions d'enseignement/apprentissage défavorables. À cet effet, l'objectif principal de cet article est d'analyser le dispositif d'organisation des écoles primaires catholiques de l'archidiocèse de Lomé afin de relever les déterminants de la réussite des élèves qui fréquentent ces établissements.

1. Méthodologie

1.1. Cadre et population de l'étude

Le cadre de l'étude est l'archidiocèse de Lomé. Les écoles de l'archidiocèse de Lomé s'inscrivent dans un contexte qu'on ne

peut comprendre sans la présentation du système éducatif togolais. En effet, le système éducatif togolais est organisé en quatre niveaux à savoir : l'enseignement préscolaire et primaire, l'enseignement secondaire 1, l'enseignement secondaire 2 (général et technique) et l'enseignement supérieur. Dans sa structuration, l'enseignement primaire et secondaire est organisé en Directions Régionales de l'Éducation (DRE) et en inspections. Au Togo, nous avons 7 DRE. Il s'agit des DRE Golfe-Lomé, Maritime, Plateaux Ouest et Est, Centrale, Kara et savane. Le primaire et le secondaire comptent successivement 61 et 37 inspections. L'enseignement primaire et secondaire couvre le public, le privé laïc et le privé confessionnel. Les écoles catholiques, objets de notre étude, font parties des établissements confessionnels.

Le cadre de cette étude nous amène à considérer, comme population, toutes les écoles primaires catholiques qui sont sous la juridiction de la Direction diocésaine de l'enseignement catholique de l'archidiocèse de Lomé (DDEC-L). Cette dernière en tant qu'institution de l'Église catholique au Togo s'occupe de l'enseignement scolaire et renferme en son sein 114 écoles primaires. Ces écoles sont à leur tour réparties dans 19 secteurs pédagogiques. Chaque secteur pédagogique compte au maximum six écoles. Les différents secteurs de la DDEC-L, pour le compte de l'année 2019-2020, ont compté 19 Conseillers pédagogiques, 113 directeurs/directrices et 883 enseignants répartis dans les trois catégories existentielles : 427 enseignants volontaires, 203 enseignants sur le budget additionnel de l'État, et 253 sur le budget de l'État.

Au total 30 écoles sont visitées. Les personnes touchées sont : le Directeur Diocésain de l'Enseignement catholique, l'Inspecteur de l'Enseignement catholique diocésain, le Chargé des Ressources Humaines, le Chef comptable et d'autres personnels œuvrant au secrétariat de l'administration. Ils sont au nombre de six à jouer chacun, un rôle spécifique à la DDEC-L. De plus,

nous avons interrogé les Conseillers pédagogiques et les Directeurs d'écoles primaires catholiques, ainsi que les enseignants qui constituent les cibles principales

1.2. Méthodes et outils de collecte des données

La présente recherche s'est basée sur une double approche, quantitative et qualitative. Ce choix se justifie par les variables identifiées, lesquelles sont à la fois de nature qualitative et quantitative. Dans cette étude, nous avons administré des questionnaires aux enseignants et aux directeurs et directrices d'école. Ces questionnaires ont permis de collecter des informations nécessaires en matière de conditions des enseignants du primaire catholique, et de la performance des élèves.

Le guide d'entretien est également utilisé pour recueillir les informations nécessaires auprès des Directeurs national et diocésain de l'Enseignement Catholique, de l'Inspecteur de l'EC, du chef comptable, et des Conseillers pédagogiques. Il en est ainsi de la grille d'observation, laquelle est faite pour percevoir les réels problèmes que pose notre sujet de recherche en matière de conditions de travail et de performances des apprenants. De manière précise, l'entretien a été fait de façon individuelle, et a servi à avoir accès aux informations nécessaires sur le traitement salarial des enseignants du primaire catholique, la question liée à la sécurité sociale et l'emploi, l'efficacité de l'enseignant et l'organisation du travail au sein de la DDEC-L.

1.3. Traitement des données

Le logiciel Google Forms, qui permet aujourd'hui à un bon nombre de chercheurs de bien élaborer les questionnaires, a été utile pour ce travail d'étude. Les données, saisies d'abord dans Google Forms, sont ensuite exportées et traitées dans le logiciel Excel ; ce qui a permis de réaliser des tableaux et graphiques

nécessaires pour appréhender les conditions de travail des enseignants et la performance des apprenants.

2. Résultats

Les résultats de l'article relèvent les facteurs qui sont susceptibles d'expliquer la forte performance des écoles primaires catholiques de l'Archidiocèse de Lomé, malgré les conditions d'enseignement défavorables.

2.1. Formation de l'enseignant et l'animation pédagogique

L'enquête menée auprès des directeurs confirme la formation des enseignants du primaire catholique. En effet, sur 30 directeurs enquêtés, 19 reconnaissent l'existence de la formation initiale au sein de l'EC, et 11 semblent l'infirmier. Ce qui revient respectivement à 63% pour ceux qui ont donné une réponse affirmative et 37% pour ceux qui ont donné une réponse négative.

En ce qui concerne la formation continue ou la formation professionnelle, 90% des enquêtés ont répondu favorablement et 10% défavorablement.

En matière de formation continue, tous les 10 Conseillers pédagogiques interrogés ont souligné l'aide considérable que l'Organisation de la Charité pour un développement intégral (OCDI) et Kinder apportent à la DDEC, à travers la DNEC pour la formation des enseignants du primaire catholique. Les 143 enseignants interrogés à ce sujet ont répondu favorablement en ce qui concerne la formation initiale et 93% pour la formation continue.

Concernant le respect de l'emploi du temps, les avis des enseignants sont encore partagés. 78% disent qu'ils respectent scrupuleusement l'emploi du temps, et 22% disent ne pas le respecter. Le graphique ci-dessous illustre les réponses.

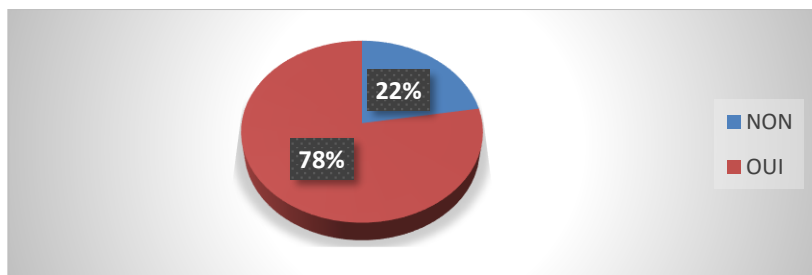


Figure1 : Respect scrupuleux de l'emploi du temps par les enseignants

90% des directeurs et directrices enquêtés affirment que les enseignants respectent l'emploi du temps établi et 10% affirment qu'ils ont de la peine à le respecter. Cependant, il ressort des entretiens avec les Conseillers pédagogiques que les enseignants ne respectent pas vraiment l'emploi du temps établi. Comme le disait un des Conseillers : « les enseignants essayent dans la mesure du possible de respecter le programme établi ». Un autre Conseiller pédagogique a souligné le non-respect scrupuleux de l'emploi du temps en disant ceci : « les enseignants ont de la peine à suivre de bout en bout l'emploi du temps ; certaines fois, cela dépend d'eux et d'autres fois des élèves qui sont lents à comprendre certains cours tels que la mathématique, bref les calculs et les problèmes ».

L'observation faite lors des visites est que la leçon de mathématiques ou de calcul prend beaucoup de temps à l'enseignant, car les élèves ne comprennent pas assez rapidement. Un directeur, en remplissant le questionnaire a pu dire : « tout enseignant qui dit qu'il respecte scrupuleusement l'emploi du temps est un menteur ». Paradoxalement, le résultat issu du questionnaire montre que sur les 30 directeurs d'écoles, 27 ont affirmé qu'ils respectent l'emploi du temps et 3 disent ne pas le faire.

Il ressort également du questionnaire adressé aux directeurs que l'enseignant est régulier et donne des exercices et des devoirs à faire à la maison aux élèves. Le tableau n°1 fait apercevoir ce que disent les répondants. La réponse est identique et favorable pour tous les 30 enquêtés.

Tableau 1 : Efficacité de l'enseignant par des exercices

Réponses des Directeurs sur l'efficacité de l'enseignant à partir des exercices	Nombre	Pourcentage
NON	0	0%
OUI	30	100%
Total général	30	100%

Aussi est-il que le cahier de roulement est régulièrement donné à un élève de la classe. Et cela se passe à tour de rôle. Il est remarqué lors de l'observation que le cahier est souvent remis et corrigé. Au moins chaque jour, un élève détient ce cahier et par ricochet traite les exercices qui y sont donnés. Le contrôle de ce cahier a laissé percevoir que les maîtres donnent toujours au moins deux exercices à traiter par jour. Ils n'arrivent pas à faire trois exercices par jour, comme prévu par les normes étatiques. Parfois, il est constaté que les élèves eux-mêmes arrivent à corriger entre eux les devoirs donnés par le maître.

En outre, le cahier journal et d'autres cahiers sont suivis et visés de près par les directeurs ou les directrices des établissements scolaires. À la fin de la semaine, le directeur contrôle les cahiers et y appose son cachet. Ses remarques ou ses observations y sont également mentionnées. Elles portent souvent, sur le remplissage des fiches, la préparation des fiches et la correction des cahiers de devoirs, des cahiers exclusivement réservés pour

les exercices à faire à la maison, et le respect de l'emploi du temps.

Sur la question de la participation aux cours des élèves, 122 enseignants ont donné une réponse favorable et 21 enseignants, une réponse non favorable. Ce qui revient à dire que sur les 143 enseignants enquêtés, 85% ont répondu oui et 15 ont répondu non :

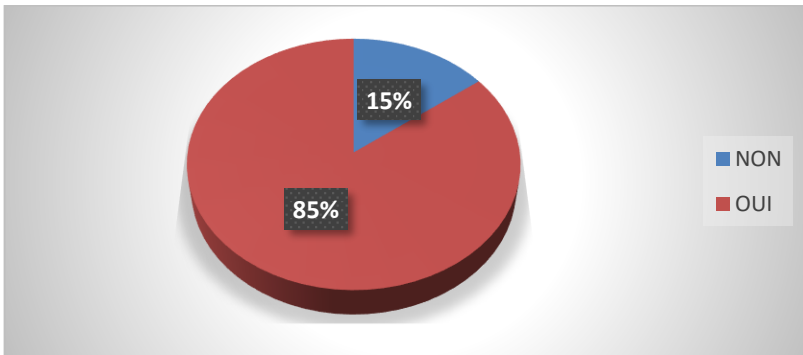


Figure 2 : Participation des élèves aux cours

Au niveau des directeurs et directrices, la question à ce sujet donne un résultat de 93% pour ceux qui disent que les élèves participent bien aux cours et 7% pour ceux qui disent le contraire. Autrement dit, sur les 30 enquêtés, 28 ont donné une réponse favorable et 2 ont donné une réponse défavorable. De même, l'instrument de l'observation élaboré pour cette étude a permis de s'apercevoir de la participation des élèves aux cours. Ces derniers répondent aux questions posées, et sont désignés par l'enseignant, pour aller au tableau par moment. Mais des fois, les élèves veulent de leur propre gré, aller au tableau. Ce qui montre leur motivation.

S'agissant de la méthode utilisée, l'étude sur le terrain révèle que la méthode passive est encore en vigueur malgré la mise en application de l'APC, dans certaines classes du primaire. Sur les

30 interrogés, un seul a choisi la méthode passive ; pour les 29 autres, tout ce qui se fait en classe est centré sur la mise en application de la méthode active :

Tableau 2 : Méthodes utilisées par les enseignants

Méthodes utilisées	Nombre	Pourcentage
Méthode active	29	97%
Méthode passive	1	3%
Autres	0	0%
Total général	30	100%

Quant aux enseignants eux-mêmes, ils reconnaissent que les élèves posent des questions ; aucun des 143 n'a affirmé le contraire. Ce qui explique un résultat de 100% :

Dans le déroulement des cours, lorsqu'une réponse correcte est donnée par un élève interrogé, l'enseignant invite les élèves à applaudir, à exécuter un chant, ou il dit lui-même, à l'endroit de l'élève répondant, un mot d'encouragement. Les visites dans les salles de classe ont permis également d'observer ce qui se passe lorsqu'un élève répond à une question. Les enseignants préfèrent donner la joie au répondant en demandant aux autres élèves d'applaudir. Mais la plupart des enseignants aiment demander aux autres élèves d'applaudir.

Parmi les 143 enquêtés, 107 demandent aux élèves de faire un ban à chaque fois qu'un élève répond à une question, 27 préfèrent adresser à l'endroit de l'élève répondant, un mot d'encouragement, 7 demandent d'exécuter un chant et d'autres encore offrent un cadeau.

2.2. Organisation du travail dans les écoles ou dans les secteurs

2.2.1. Répartition des écoles dans des secteurs pédagogiques

Les 114 EPC de l'Archidiocèse de Lomé sont toutes réparties dans 19 secteurs pédagogiques. Chaque secteur pédagogique comprend au plus 6 écoles, et est supervisé par un Conseiller pédagogique, lequel joue pratiquement le rôle d'inspecteur dans le secteur. Le questionnaire adressé aux enseignants montre que sur les 143 enquêtés, 119 répondants attestent que le Conseiller pédagogique est souvent présent dans l'établissement, 20 disent parfois, 3 disent rarement et 1 dit au quotidien :

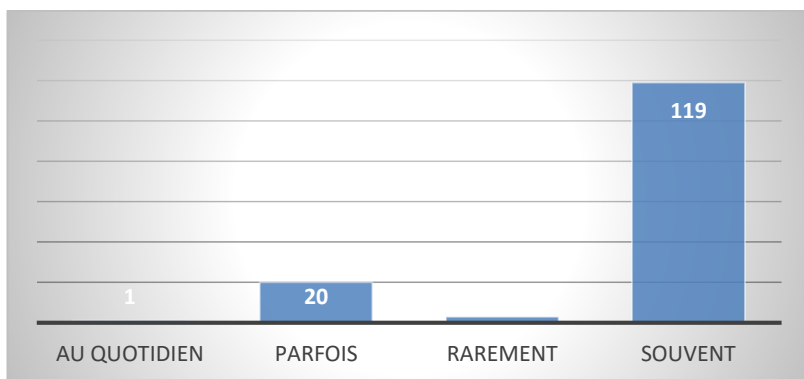


Figure 3 : Mesure de la régularité des Conseillers pédagogiques dans les écoles

Sur les 143 enseignants, 131 affirment que le Conseiller pédagogique, ou la Conseillère pédagogique, est réellement présent dans leurs salles de classe, les 12 restants affirment le contraire.

De même, ils disent que leurs directeurs ou directrices sont présents dans leurs salles de classe :

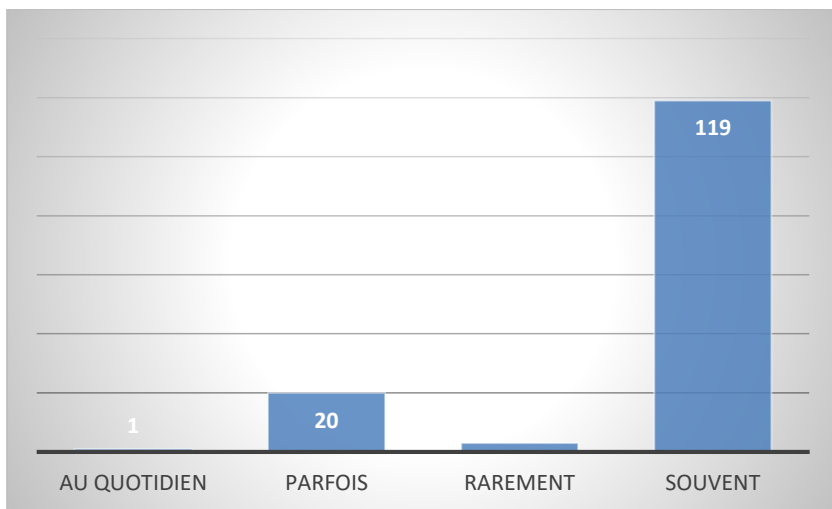


Figure 4 : Mesure de la régularité des Directeurs dans les salles de classe

Il ressort de ce graphique que les 119 répondants affirment la présence du directeur ou de la directrice dans leurs salles de classe ; 20 répondants disent qu'ils viennent parfois, 3 répondants disent rarement et enfin 1 dit, au quotidien. Somme toute, 114 écoles sont bien réparties dans 19 secteurs pédagogiques. Les Conseillers pédagogiques et les directeurs d'écoles visitent souvent les enseignants dans leurs salles de classe.

2.2.2. Collaboration dans le travail au niveau sectoriel et au niveau de chaque établissement

D'abord, il est noté auprès des enseignants enquêtés que le travail sur le terrain se fait en collaboration avec le Conseiller du secteur pédagogique et le directeur d'école.

Il ressort que sur les 143 enseignants interrogés, 141 ont affirmé qu'ils travaillent en collaboration avec leurs Conseillers pédagogiques, 2 disent clairement le contraire. Ce qui représente

99% et 1 %. De même, concernant le travail en collaboration avec leurs directeurs d'écoles, tous ont donné une réponse favorable.

Ensuite, dans l'organisation au sein des EPC, il est à noter les cours de 6h30, lesquels se font au deuxième trimestre pour les élèves, surtout en classe d'examen. Les entretiens avec les Conseillers pédagogiques et les rencontres avec les personnels administratifs de l'EC ont permis d'affirmer que ces cours se font dans tous les établissements scolaires catholiques. Aucune école ne fait exception à cette règle instaurée par la DDEC-L. Selon les 10 Conseillers pédagogiques, c'est un cours de remise à niveau, un cours durant lequel les autres enseignants de l'établissement interviennent dans certaines matières pour aider le titulaire de la classe du CM2 dans son travail. C'est un moment que saisit le corps enseignant pour faire beaucoup d'exercices avec les élèves et les aider à bien comprendre certaines notions jugées souvent utiles pour les élèves en classe d'examen. Ce qui est aussi attesté lors du traitement des questionnaires adressés aux enseignants et aux directeurs. Les répondants le mentionnent clairement et disent que les élèves du CM1 sont parfois sollicités à ces cours où ils viennent très tôt avant les élèves des autres classes.

Enfin, le traitement du questionnaire adressé aux enseignants révèle qu'il y a plusieurs manières d'aider les apprenants à être performants, en leur donnant beaucoup d'exercices et en les retenant en dehors des heures de cours programmés. Un des directeurs d'établissement a su dire qu'il y a, par moment, des cours dénommés cours de soutien pour rehausser les niveaux des faibles en vue d'un meilleur résultat à la fin de l'année. Aussi les enseignants travaillent-ils avec leurs élèves les mercredis soir et les samedis matin.

Selon les résultats de l'étude, 101 enseignants infirment la faisabilité des cours en dehors des horaires de cours. En interrogeant l'un des enseignants en vue d'avoir une idée claire

sur ce qu'il en est, il répondit : « en fait, il en existe presque dans nos établissements scolaires, mais ce n'est pas du tout conseillé par les acteurs principaux de l'éducation ».

En ce qui concerne le suivi, sur les 143 enseignants répondants, 141 disent qu'il y a du suivi dans l'organisation de l'enseignement.

Les enseignants ont justifié cela par la présence des visites du Conseiller pédagogique. Des enseignants enquêtés ont témoigné que lors des visites de classe, les Conseillers ou les directeurs procèdent à des contrôles, à des consolidations des acquis, et des renforcements des capacités des enseignants. 35% des enseignants enquêtés affirment que lors des visites, soit du Conseiller ou du directeur, ces derniers font souvent à la fois des contrôles, des renforcements de capacités et consolidations des acquis. Cependant, 22% des enseignants enquêtés disent qu'ils ne viennent que pour contrôler ; 15% disent qu'ils viennent pour le renforcement des capacités 11% disent qu'ils viennent non seulement pour contrôler, mais aussi pour renforcer leurs capacités. De façon générale, selon les enseignants, les Conseillers, les directeurs et les directrices passent la plupart du temps à faire le contrôle.

Il ressort également des enquêtes que les enseignants dans différents secteurs pédagogiques participent à des ateliers de partage, à des journées pédagogiques organisées souvent en secteur pédagogique. L'un des Conseillers pédagogiques corrobore ce propos : « la journée pédagogique s'organise dans les écoles et au niveau des cellules pédagogiques ». Le questionnaire adressé aux enseignants, à cet effet, montre que sur 143 interrogés, un seul n'a pas encore participé à une journée pédagogique.

Nous pouvons comprendre que la performance des écoles primaires catholiques est liée à la formation pédagogique des enseignants, à l'animation de classe et à l'organisation de l'enseignement catholique. Les directeurs d'écoles et même la

plupart des enseignants ont reconnu l'effort important de la DDEC en commun accord avec la DNEC, en matière de formation. Tout débutant dans la profession est suivi par les premiers responsables tels que le directeur ou la directrice, ou encore le Conseiller du secteur pédagogique. En ce qui concerne l'animation pédagogique, les enseignants du primaire catholique font participer les élèves aux cours. Avec leurs encouragements, la classe devient un lieu de vie, un cadre où les élèves et le maître se sentent bien à l'aise. Dans la classe, les élèves s'empressent de répondre aux questions ; il y en a qui s'efforcent de poser des questions malgré l'expression difficile. L'organisation de l'enseignement catholique est également favorable à la réussite des apprenants, en ce sens que chaque secteur est sous la juridiction d'un Conseiller pédagogique et le nombre d'écoles qui est à sa charge est au plus sept. Ce qui, en fait, permet aux Conseillers pédagogiques de visiter facilement les écoles. Grâce au nombre d'écoles, il est possible que chaque semaine, toutes les écoles du secteur soient visitées.

3. Discussion

Les enseignants du primaire catholique dans l'Archidiocèse de Lomé sont majoritairement formés pour exercer la profession enseignante. La participation des élèves au cours, la bonne relation entre l'enseignant et l'enseigné, montrent que les enseignants s'efforcent de donner le meilleur d'eux-mêmes. Ce qui favorise la réussite des élèves, car ces derniers voient en leur maître, un accompagnateur dans l'apprentissage. Les visites régulières du Conseiller pédagogique sont des facteurs qui expliquent la réussite des élèves, notamment au CEPD. En somme, les résultats de cette recherche montrent que les enseignants déplorent leurs conditions de travail surtout sur le plan salarial, mais ils sont efficaces sur le terrain, parce qu'ils sont bien encadrés. De plus, au sein de chaque secteur ou dans

chaque établissement scolaire, on assiste à une bonne organisation des activités pédagogiques.

Le rapport de PASEC (2014), soulignait que les enseignants sont un moyen fondamental à renforcer pour l'atteinte d'une éducation de qualité pour tous. À Incheon, en 2015, les acteurs politiques de l'éducation se sont prononcés à ce sujet, en invitant tous les acteurs clés de l'éducation à s'engager dans ce processus d'éducation de qualité : « Nous nous engageons en faveur d'une éducation de qualité et d'une amélioration des acquis de l'apprentissage, ce qui nécessite de renforcer les ressources, les processus et l'évaluation des résultats, ainsi que de mettre en place des mécanismes pour mesurer les progrès ». Ainsi pour l'EC, la priorité est donnée en ces dernières années à la formation des enseignants. Comme le soulignait l'Unesco (2004, 2007), il existe une relation positive entre les résultats d'apprentissage et le niveau de formation du corps enseignant. De ce fait, l'on retient l'impact de la formation sur les résultats des apprenants ; plus ils sont formés, plus le résultat est bon. Tout ceci corrobore les travaux de Crahay (2000), Bissonnette et al (2005), et Senayah et al. (2016). Ainsi, selon Bissonnette et al (2005), l'enseignant est un acteur très influent dans le processus d'apprentissage des élèves. Les bons enseignants ayant un niveau de qualification acceptable, ont une plus grande influence sur la réussite des élèves ainsi que sur le développement de leurs compétences (Crahay, 2000). Selon une étude du Ministère de l'éducation de l'Etat de Tennessee, lorsqu'on confie des élèves en difficulté aux enseignants identifiés comme les plus performants de l'Etat pendant une année scolaire, ils obtiennent une bonne performance scolaire les situant en moyenne au 53^e rang centile. Or, lorsque ce même type d'élèves se retrouve dans les classes d'enseignants identifiés comme les moins performants, ils obtiennent une moindre performance (Senayah et al., 2016)). En Côte d'Ivoire Guitey (2019) étudiant l'impact des milieux familial, social et

scolaire sur la réussite scolaire des élèves du primaire, a montré que le niveau d'instruction et la durée de formation pratique de l'enseignant ont un effet positif sur les performances scolaires ; et que les élèves dont les maîtres ont de longues durées de formations bénéficient d'apprentissages de qualité. Dans le même sens, Hounkpodote (2017) dans son analyse sur l'éducation de qualité, proposée par PASEC, écrit : « La formation continue offre à l'enseignant l'opportunité de parfaire ses aptitudes professionnelles, de développer de nouvelles compétences pédagogiques, d'apprendre à mieux connaître et à appliquer les programmes scolaires » (p.22-27). Tout ceci indique que le niveau de qualification des enseignants est très important dans la réussite des élèves.

Toutefois, la qualification des enseignants et ses corollaires que sont la participation des apprenants et la bonne relation enseignant-enseignés ne sont pas des facteurs scolaires suffisants pour expliquer la réussite scolaire au primaire. D'ailleurs, Guitey (2019), dans son étude désignée précédemment, montre que l'ancienneté des enseignants, indépendamment de leur formation, influence négativement la réussite scolaire, car les enseignants les plus anciens sont laxistes et accordent moins d'importance aux tâches qui leur incombent.

Par ailleurs, Guettey ajoute que les normes basiques du cadre d'apprentissage, notamment en matière d'électricité, de matériels didactiques et d'enseignants qualifiés favorisent un meilleur apprentissage et la réussite scolaire des élèves. Il en est de même lorsque les élèves disposent de matériels de travail, car le taux de réussite augmente avec la possession de matériel de travail.

En outre, Olivier Monso, Denis Fougère, Pauline Givord, Claudine Pirus (2019) montrent que le résultat et le comportement des apprenants subissent l'effet des pairs, c'est-à-dire l'influence des caractéristiques des camarades, ou de leur

comportement. Ces auteurs précisent qu'il y a les effets transitant par les interactions entre élèves (des élèves plus performants qui font profiter les autres de leurs acquis), les effets transitant par les interactions avec l'enseignant (la présence d'élèves plus performants pouvant conduire l'enseignant à accroître ses exigences), les effets transitant par les familles (des parents exerçant une influence sur le fonctionnement de l'établissement).

En fin, l'usage du numérique est aujourd'hui un véritable atout pour la promotion et l'effectivité de la réussite scolaire au primaire. Un rapport d'étude de l'Institut Montaigne (2016) montre, en effet, que l'usage du numérique permet de réussir dès l'école primaire, parce qu'il offre trois grandes opportunités aux systèmes éducatifs, notamment :

- l'individualisation de l'enseignement, avec une adaptation aux progrès et aux difficultés de chaque élève ;
- l'utilisation du Big Data pour améliorer les performances du système éducatif ; ceci par l'évaluation continue des acquis des élèves et la détection de leurs difficultés ;
- la promotion de l'autonomie et de la créativité des élèves, en vue de leur adaptation au monde en évolution constante.

Conclusion

Cette recherche montre que les enseignants sont insatisfaits de leurs conditions de travail, relatives au traitement salarial, aux sécurités sociales et de l'emploi. Quand bien même, volontairement, ils se dévouent à ce métier, aujourd'hui, cela semble dire qu'ils sont véritablement déçus par l'École Catholique. Ils espèrent trouver satisfaction, car l'Église promeut le bien être de tout homme et de tout l'homme. Il faut reconnaître au terme de cette étude que les enseignants

catholiques sont bien formés, les directeurs d'écoles travaillent et encouragent leurs collaborateurs directs, et les Conseillers pédagogiques sont souvent à la tâche. Tous jouent pleinement leurs rôles administratifs, financiers et surtout pédagogiques. C'est en cela que malgré tout, l'on perçoit de nos jours, la performance des élèves de l'école primaire catholique de l'Archidiocèse de Lomé. Autrement dit, les enseignants catholiques font preuve d'efficacité dans l'exercice de leur profession et il est une bonne organisation pédagogique et administrative au niveau de chaque secteur pédagogique et de chaque établissement scolaire.

Certes, il est nécessaire et utile que l'Église Catholique poursuive son œuvre dans le domaine de l'enseignement scolaire. Comme l'affirme le Concile Vatican II (1965), l'école est d'une grande importance pour l'Église et il faut nécessairement en prendre soin, en soignant l'éducation morale et religieuse. Mais force est de constater depuis plusieurs années, des bouleversements de la vie scolaire au sein des EPC, par des mouvements de grèves organisés par le syndicat des enseignants, en vue de revendiquer une amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Le système scolaire se voit encore déstabilisé et fragilisé, parce que bon nombre d'enseignants, surtout les EV et les EVI, sont encore insatisfaits et ne cessent jour et nuit de se demander ce que l'avenir leur réserve.

Il est opportun de repenser le fonctionnement des écoles primaires catholiques en tenant compte des communautés chrétiennes ou encore des communautés paroissiales, à la base, des associations des parents d'élèves. Il est aussi urgent de revoir de fond en comble les rapports entre l'Église et l'État en matière d'enseignement scolaire, afin que chacun puisse jouer convenablement son rôle, dans la construction d'une nation épanouie et équilibrée. À l'instar des évêques du Burkina Faso, il faut nécessairement procéder à des assises au bas niveau de l'échelle, pour que les communautés paroissiales et les

associations des parents d'élèves comprennent et participent convenablement à l'éducation de leurs enfants, inscrits dans ces écoles. Ce qui revient à dire de façon concrète, qu'il est nécessaire d'impliquer à part entière, dans l'organisation administrative et financière des écoles en particulier et en général de la DDEC-L, les communautés paroissiales, les associations des parents d'élèves. Ce faisant, la DDEC-L donnerait plus d'autonomie aux écoles pour faire face à certaines dépenses utiles et courantes telles que la construction d'un bâtiment scolaire et l'achat de certains matériels didactiques. L'éducation des élèves incombe à toutes ces structures, car l'enfant dans ce contexte est un être tridimensionnel ; il est à la fois lié à ses parents, à la société et aussi à sa religion.

Si malgré les conditions déplorables, les résultats sont concluants, il n'en demeure pas moins que les effectifs diminuent dans presque tous les établissements scolaires catholiques. Alors, il serait intéressant de creuser cet aspect, à travers des recherches, lequel commence à ronger de l'intérieur l'enseignement catholique et à détruire à petit coup, sa belle image d'antan. Que deviendrait donc l'Enseignement Catholique si le constat est que chaque année on assiste à une diminution d'effectifs dans les écoles ?

Références bibliographiques

Anderson L.W. (2004). *Accroître l'efficacité des enseignants*. Paris : UNESCO.

Barahinduka E. (2006). *Les déterminants de la réussite scolaire. Le cas du concours national à la fin de la scolarité primaire au Burundi*. (Mémoire de Master en Sciences de l'éducation inédit). Lomé : Université de Lomé.

Basambombo K. D. (2011). *Impact salarial des enseignants du primaire sur le rendement scolaire des élèves des écoles*

privées de la ville de province de Kinshasa. (Mémoire en gestion de politique économique). Université de Kinshasa.

Bressoux P. (2004). Formalisation et modélisation dans les sciences sociales : une étude de la construction du jugement des enseignants. *In Revue française de pédagogie*, p 61-74.

Crahay M. (1996). *Peut-on lutter contre l'échec scolaire ?* Bruxelles : De Boeck Université.

Delchet, R. (1970). Auvinet (Jean). — L'école et la réussite scolaire. *Revue française de pédagogie*, vol. 12, . 36-37. Consulté le 23 septembre 2022. Disponible à l'adresse :

https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1970_num_12_1_1996_t1_0036_0000_2

DDEC-L. (2018). *Arrêté n° 067-MAAM/DDEC-L/du 4 septembre 2018, portant redécoupage et réorganisation des secteurs pédagogiques, repositionnement des écoles de l'enseignement catholique Archidiocèse de Lomé.* Lomé.

DDEC-L. (2019). *Arrêté N° MAAM/3-2303/DDEC-L/ du 5 septembre 2019, portant dispositions scolaires pour l'année scolaire 2019-2020.* Lomé : DDEC-L.

Vatican. (1965). *Concile Vatican II.* Lomé : Saint-Augustin d'Afrique.

DNEC. (2017). *Manuel de formation des enseignants des écoles primaires catholiques du Togo.* Lomé : DNEC.

DNEC. (2020). *Arrêté n° 087/2020/DNEC/du 14 février 2020, note circulaire aux Directeurs diocésains, aux personnes d'encadrement, au personnel administratif et enseignant.* Lomé : DNEC.

DNEC. (2002-2018). *Annuaire statistique des examens de fin d'année scolaire.* Lomé : DNEC.

Duru-Bellat, M. (2003). *Inégalité sociale à l'école et politiques éducatives.* Paris : UNESCO/IPE.

Eliccel, P. (2010). *Déterminants de la performance des écoles secondaires en Haïti : le cas du département du Centre.*

(Mémoire de master en gestion et évaluation des entreprises).
Université des Antilles et de la Guyane.

Guitey, E. J. (2019). Impact des milieux familial, social et scolaire sur la réussite scolaire des élèves du primaire : cas de la Côte d'Ivoire. Actes de la conférence internationale ENJEUX et PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES en AFRIQUE FRANCOPHONE tenue à Dakar, les 4-5-6 février 2019. Consulté le 23 septembre 2022. Disponible à l'adresse : https://ofe.umontreal.ca/fileadmin/ofe/documents/Actes/Conf_OFE_UCAD_2019/16-_JOVIALE.pdf

Houkpodote, H. (2017). PASEC 2014 et qualité des enseignants : une photographie pour un diagnostic. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*. p. 22-27.

Institut Montaigne (2016). Le numérique pour réussir dès l'école primaire. Rapport d'étude. Consulté le 23 septembre 2022. Disponible à l'adresse : https://www.institutmontaigne.org/ressources/pdfs/publications/le_numerique_pour_reussir_des_l_ecole_primaire_institut_montaigne_rapport_mars2016.pdf

Kantabaze, P.C. (2010). *Déperditions scolaires dans le secteur de l'élémentaire au Burundi : cas de la Mairie de Bujumbura*. (Thèse de Doctorat, en Sciences de l'éducation, inédit). Dakar : Université Cheik Anta Diop.

Lefebvre, M. L. (dir) (2003). Les facteurs-clés de succès liés à la réussite scolaire au primaire. Revue commentée de la littérature récente. PLURI-GREASS, Université du Québec à Montréal. Consulté le 23 septembre 2022. Disponible à l'adresse :

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/educ_adulte_action_comm/revuecommentee.pdf

MENRS. (1983). *Précis de législation et d'administration scolaires*. Lomé : EDITOGO.

MEPS. (2013-2019). *Annuaire des statistiques de l'enseignement primaire et secondaire*. Lomé : MEPS.

M'Gboouna, K. (2002). *La politique scolaire au Togo : Évolution et principaux acteurs*. Lomé : Les Nouvelles Éditions Africaines.

Monso, O., Fougère, D. Givord, P. Pirus, C. (2019). Les camarades influencent-ils la réussite et le parcours des élèves ? Les effets de pairs dans l'enseignement primaire et secondaire. *Éducation & formations*, n° 100. Consulté le 23 septembre 2022. Disponible à l'adresse : file:///C:/Users/Eugene/Downloads/depp-2019-EF100-article-02_1221886-1.pdf

Ndiaye, S. (2008). *Former un enseignement motivé et compétent*. Dakar : les Nouvelles Éditions Africaines du Sénégal.

Unesco (1967). Recommandation concernant la condition du personnel enseignant. *Actes de la Conférence générale, 14^e session*. Paris.

Unesco. (2007). *Message conjoint à l'occasion de la journée mondiale des enseignants*. Repéré à <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000153481> fre.

Senayah K. E. et al. (2016). Le rôle de la formation des enseignants dans l'acquisition des compétences par les élèves du secondaire 1 au Togo. *African Education Development Issues ERNWACA/ROCARE*. N°7. p.139-154.